



République Française
Département de Loir-et-Cher
Commune de Chailles

Envoyé en préfecture le 08/06/2026

Reçu en préfecture le 08/06/2026

Publié le - 8 JUIN 2026

ID : 041-214100323-20260608-DEC2026_031-DE

DÉCISION DU N°

N°2026-031

MARCHÉS PUBLICS

Camping-Car Park – Remplacement matériel électronique de la station de pompage des eaux usées

Le Maire de la Commune de Chailles

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122-22,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°41 032 022 bis / 2026 – 5.4 du 11 mai 2026 portant délégations du Conseil Municipal au Maire et notamment l'article 1-4° autorisant ce dernier à « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget »,

Vu la délibération n°041 032 015/2026 – 7.1 du 09/03/2026 portant vote du Budget Primitif principal – Exercice 2026,

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} –

De retenir le devis n°2026-156 du 27/05/2026 établi par HABERT S.A.S situé 4 chemin des Carrières à BILLY 41130 pour le remplacement du matériel électronique de la station de pompage des eaux usées du Camping-Car Park situé 384 le Carroir à CHAILLES s'élevant à 5025,60€ TTC.

ARTICLE 2 -

La présente décision sera transcrite au registre des décisions du maire, une ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de Loir-et-Cher,
- Monsieur le Trésorier de Romorantin-Lanthenay

ARTICLE 3 -

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Fait à Chailles, le 08/06/2026



Le Maire,

Florent MARMAGNE

Certifié exécutoire compte tenu de la
publication ou de l'affichage, le 08/06/2026
Le Maire, Florent MARMAGNE



HABERT S.A.S.

4 Chemin des carrières - 41130 BILLY.

02.54.75.01.79 - arnault.habert@orange.fr

MAIRIE DE CHAILLES

à l'attention de monsieur Duchet

78 rue nationale

41120 CHAILLES

MAIRIE DE CHAILLES

Courrier reçu le

Date

27-mai-26

01 JUIN 2026

N° de DEVIS

2026-156

Réf. client

AIRE CAMPING CAR -
POSTE EU

Date de fin de validité du devis :

25-août-26

Auteur de la proposition :

P-ARNAULT

Objet : Réparation de votre station de pompage des eaux usées - aire de camping car.

Ce devis inclus les 2 interventions de débouchage des groupes de pompage ainsi que le remplacement d'une partie importante du matériel électronique, coffret de commande ainsi que le capteur analogique 4/20 mA. Les dégâts électriques sont sans doute liés à une surtension du fournisseur d'énergie, orage, foudre, absence de phase, etc.

N° de Prix	Description	Quantité	Unité	Prix unitaire	Total
Remise en état de votre installation de pompage des eaux usées					
01	Coffret de commande incluant la cartes électroniques, référence KSB LEVEL CONTROL 2B, compris démontage et décablage de l'existant, montage du nouveau matériel.	1	u	1 919.00 €	1 919.00 €
02	Capteur de niveau level KSB LEVEL BC pour 2 pompes avec signal 4/20 Ma compris le démontage de l'existant et le montage du nouveau matériel	1	u	1 389.00 €	1 389.00 €
03	Débouchage des 2 pompes sur site et en atelier, nettoyage, vérification matériel	1	u	880.00 €	880.00 €

Nota :

Bon pour accord

Exécution à réception

Fait à Chailles, le. 31.06.26.

Le Maire
Florent MARMAGNE



SE HABERT
des Carrières
et d'exploitation
NAULT

TOTAL H.T

4 188.00 €

TVA

20.00%

Taxe de vente

837.60 €

TOTAL T.T.C

5 025.60 €

Base de prix : mai-26

Délai : A confirmer suivant l'accusé de réception de notre fournisseur.

HABERT S.A.S AU CAPITAL DE 240 500 €
RCS BLOIS 300 476 181 / CODE APE 4399 D / N° DE SIRET 300 476 181 000 23
4 Chemin des carrières - 41130 BILLY
Contact : 02.54.75.01.79 - arnault.habert@orange.fr